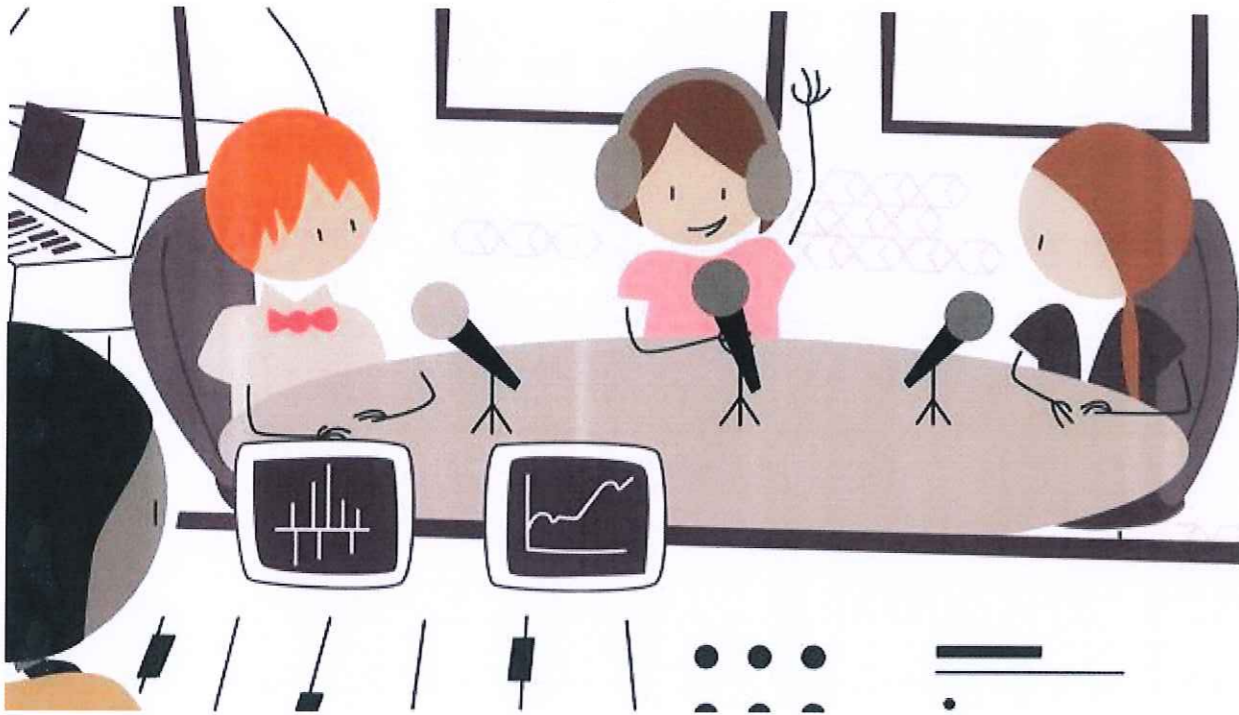


les francas  
Moselle  
L'éducation en mouvement !

  
RADIO MONTOIS

  
ville de  
Montois-la-Montagne

# Les petits montoisiens passent à la radio !



Du 19 au 23 octobre 2020

De 9h à 18h

A Montois-la-Montagne

→ De 3 à 14 ans.





**Toi aussi, découvre l'univers  
de la RADIO !**

**Interviews, chants, blagues, sketches,  
charades, pubs, reportages, quizz,  
créations musicales ...**

**Anime toi-même des émissions radio  
avec les FRANCAS !**





# INSCRIPTIONS



Elles s'effectuent uniquement à la semaine et sur rendez-vous pris par mail auprès de la directrice : [centreaere.montois@orange.fr](mailto:centreaere.montois@orange.fr) à compter du

**14 septembre 2020**

Aucun mail ne sera pris en compte avant cette date

Les rendez-vous seront octroyés :

- Du 21 au 25 septembre 2020 pour les enfants domiciliés à Montois-la-Montagne
- Les 28 et 29 septembre 2020 pour les enfants domiciliés à l'extérieur de la commune sous réserve de places disponibles.

Possibilités d'accueil par semaine :

- 30 enfants de moins de 6 ans
- 45 enfants de 6 à 14 ans

L'inscription sera effective lors du dépôt du dossier complet accompagné des documents indispensables à fournir (copie des vaccins, attestation d'assurance) et du règlement.

Le dossier peut être retiré à la Salle Polyvalente ou téléchargé sur le site de la mairie :

[www.mairie-montois.fr](http://www.mairie-montois.fr)

## REGLEMENTS :

Ils sont à effectuer obligatoirement à l'inscription selon les tarifs ci-après :

Tarif de base :

**ACCUEIL DE 7 H A 9 H : Facturé 0.50 € la demi-heure**

**Montois : 84.20 € la semaine**

**Extérieurs : 101.10 € la semaine**

*En cas d'allergie alimentaire, merci de nous consulter.*

Participations à déduire selon votre situation :

Pour cela, vous munir :

- Des bons CAF
- De votre numéro d'allocataire
- De votre dernier avis d'imposition
- D'une attestation de votre comité d'entreprise (le cas échéant)
- La participation de la commune de Montois s'effectue à la demande des parents, soit : 3,50 €/enfant/15 jours par an.